Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

est un compartiment de NATIXIS AM FUNDS (la « SICAV »).

I/A (EUR) ISIN LU0935227370 - I/D (EUR) ISIN LU0935227453

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

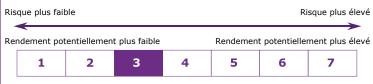
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer de 4 % (brut de frais) l'ESTER capitalisé quotidiennement (son Indice de Référence). En équilibrant les risques sur un large éventail de classes d'actifs, le Compartiment vise à dégager des rendements et à faire fructifier le capital à long terme sur l'ensemble des cycles de marché et économique sur sa durée minimale de placement recommandée de 3 ans. Le taux ESTER (« Euro Short-Term Rate ») reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement, conformément à la Directive OPCVM, est flexible et dynamique et repose sur une analyse approfondie de la macroéconomie et des cycles boursiers. La stratégie du Compartiment vise à tirer profit des tendances positives du marché tout en ayant une sensibilité réduite aux corrections du marché et aux cycles de baisse des marchés. L'allocation globale au marché du Compartiment repose stratégiquement sur les trois piliers suivants : actions, obligations et actifs de diversification.
- Le Compartiment peut être exposé (en % de son actif net) directement ou indirectement au travers d'OPCVM, d'OPC, d'ETF/ETC à capital variable et de produits dérivés aux : actions (30 % maximum, dont des actions des marchés émergents), obligations (jusqu'à 100 %, fonds monétaires non inclus) et actifs de diversification (40 % maximum), qui comprennent des instruments liquides pour s'assurer une exposition aux matières premières (10 % maximum, indirectement), aux sociétés immobilières cotées (négociées sur un marché réglementé, jusqu'à 10 %, par le biais d'ETF à capital variable uniquement), aux infrastructures cotées (jusqu'à 10 %, par le biais d'ETF à capital variable uniquement), à la dette émergente (10 % maximum), à la dette High Yield « titres à haut rendement » (inférieure à la notation BBB- chez Standard & Poor's ou à une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion) (10 % maximum) et aux OPC à rendement absolu (20 % maximum).

La Société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur son équipe et sa propre méthodologie. Le Compartiment n'est pas géré par référence à une volatilité cible. À titre indicatif, la volatilité annualisée moyenne devrait se situer entre 3 et 6 % sur sa durée minimale de placement recommandée de 3 ans. La volatilité d'un actif se définit comme étant l'amplitude de ses variations sur une période donnée. Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % dans des OPC (fonds monétaires inclus) et peut être exposé au risque de change jusqu'à 100 % de son actif net. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son actif net en instruments du marché monétaire et assimilés. La sensibilité du Compartiment (soit la mesure du rapport entre les fluctuations du prix et du taux d'intérêt) peut varier de -2 à 8.

- Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg avant 13 h 30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement du fait de son exposition aux marchés d'actions, aux marchés de taux ainsi qu'aux actifs de diversification, dans le cadre d'une stratégie flexible d'allocation d'actifs.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Risque plus élevé Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance de la part d'un émetteur présent en portefeuille.
- Risque de contrepartie : le risque de contrepartie est le risque qui consiste à ce que la contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des transactions de gré à gré ne soit pas en mesure de faire face aux obligations qui sont les siennes vis-à-vis de l'OPCVM.
- Impact des techniques de gestion : Le risque lié aux techniques de gestion est le risque de pertes accrues en raison de l'utilisation d'instruments financiers dérivés et/ou d'opérations de prêt et de mise en pension de titres.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Veuillez consulter votre conseiller financier ou distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.

Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	0,91 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Le montant des frais courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

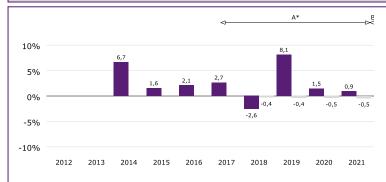
Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES

performance



- Le Compartiment a été créé en 2013.
- Les Catégories d'actions I/A (EUR) et I/D (EUR) ont été créées en
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise: euro.
- La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

I/A (EUR) et I/D (EUR)

Indice de Référence

A*: Nouvel Indice de Référence: l'EONIA capitalisé quotidiennement, à partir du 24/04/2017.

B*: Nouvel Indice de Référence: l'ESTR capitalisé quotidiennement, à partir du 15/12/2021.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués; dès lors, les droits des investisseurs et des créditeurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.
- Informations destinées aux investisseurs en Suisse: Le représentant et service de paiement de la SICAV en Suisse est RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. Des exemplaires du prospectus, des statuts, des documents d'informations clés pour l'investisseur, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.